

Cette fiche d'inscription s'adresse à toutes les familles. Pour les enfants n'ayant pas fréquenté nos centres de loisirs de l'été 2024, il sera nécessaire de compléter le dossier famille et de fournir la totalité des documents demandés.

Les inscriptions se font dans votre mairie de résidence une semaine avant l'accueil de votre enfant.  
(avant le mardi soir 17h)

Commune d'inscription

Âge

### INFORMATIONS CONCERNANT L'ENFANT

Nom

Prénom

Adresse du domicile

Code postal

Commune

### INFORMATIONS CONCERNANT L'ACCUEIL DE L'ENFANT

Lieux du centre de loisirs (au choix)

Ancienne école maternelle  
Sentier du château  
62113 VERQUIGNEUL

École Yves Duteil  
Rue basse  
62232 FOUQUIERES LES BETHUNE

École maternelle  
Rue de l'église  
62157 ALLOUAGNE

Horaires du centre de loisirs

De 8 h 30 à 17 h 30

Horaires de l'accueil échelonné

De 7 h 30 à 8 h 30 et de 17 h 30 à 18 h 30

### LES TARIFS

Les tarifs sont déterminés par les communes adhérentes. Pour toute question, nous vous invitons à vous rapprocher de votre Mairie.

Commune de ESSARS		
MERCREDIS		
TARIF	à la journée	20,00 €
	à la demi journée sans repas	11,00 €
	à la demi journée avec repas	15,00 €

## Jours d'accueil de l'enfant en centre de loisirs

Journée	Matin sans repas	Matin avec repas	Après-midi sans repas	Après-midi avec repas	Journée complète	Horaire accueil du matin (dès 7h30)	Horaire accueil du soir (jusque 18h30)
Mercredi 8 janvier							
Mercredi 15 janvier							
Mercredi 22 janvier							
Mercredi 29 janvier							
Mercredi 5 février							
Mercredi 26 février							
Mercredi 5 mars							
Mercredi 12 mars							
Mercredi 19 mars							
Mercredi 26 mars							
Mercredi 2 avril							

Ne pas oublier d'indiquer les horaires par jour pour toute demande de garderie.

Je certifie l'exactitude des renseignements présentes dans le dossier famille transmis préalablement.

Date et signature